

Sauvegarde du Célé

Compte rendu
Assemblée générale du 24 juillet 2012,
Bregues 17h

Présents : Messieurs les Maires de Bregues, Cabrerets, Camboulit, Corn, Marcilhac.

Mr Tremoulet Joël : Directeur adjoint Syndicat de la Rance et du Célé.

Les membres du bureau : Pascal Byé : Président, Alain Vayssié : vice président, Ron Brus : Trésorier, Guy Caussanel : Trésorier adjoint, Bénédicte Vinel : Secrétaire, Sylvie Chiminello : Secrétaire adjointe, Pierre Cassagnes, Jacou van Delft.

Absents : Jean Jacques Raffy : vice- président, Gilles Raffy : vice- président.

Référents communaux : Suzy Wilson, Will Van Der Knaap, Daynac Denis.

La séance débute par un discours de bienvenue aux nombreux élus présents dans la salle et aux adhérents fidèles à ce rendez-vous annuel.

L'assemblée générale va se dérouler en 4 temps. Conformément à l'ordre du jour annoncé dans la convocation.

Dans son rapport moral, Pascal Byé fait le point sur son bilan à la tête de l'association de 2007 à 2012, (Voir verso de la convocation à l'assemblée générale). Il remercie les instances départementales de l'avoir toujours bien accueilli dans son travail de recherches et d'élaboration de dossiers. Il cite celui relatif à la navigation sur le Célé dont il s'agissait d'harmoniser les pratiques d'activités comme celles des canoës, pêcheurs, minotiers.

Il adresse ses remerciements aux référents de communes dont l'assiduité a été essentielle pour la vie de l'association.

Il reviendra longuement sur le dossier « Baignade » dont il sera nécessaire de poursuivre les investigations dans les années à venir. Un puzzle très compliqué que se partage un nombre pléthorique d'institutions. Rien de très satisfaisant dans l'immédiat « *Comment donner à la qualité de l'eau une représentativité lisible par le plus grand nombre ?* » C'est l'enjeu de demain.

Fer de lance de certaines expériences emblématiques de la vallée du Célé Pascal Byé regrette que notre association soit trop souvent mise sur le bord du chemin, oubliée dans les manifestations officielles.

Le rapport financier sera laissé au trésorier. Comme l'année précédente, l'Association peut se féliciter de ses finances saines.

Dans son rapport administratif, Bénédicte Vinel rappellera les fonctions qui incombent au secrétaire d'une association loi 1901. Elle considère s'en être acquittée au mieux des intérêts de l'association sans omettre de préciser tout le plaisir qu'elle a eu à travailler avec les membres du conseil d'administration. Aux nouveaux candidats désireux d'intégrer le conseil d'administration pour l'année 2012-2013 ? elle rappellera que le statut de bénévole ne saurait constituer une cause d'irresponsabilité. Les dirigeants d'association ont des obligations dont celle d'assister aux réunions. En effet ceux qui ne répondent pas aux courriers de l'association, ou ne font pas régulièrement acte de présence aux événements de l'association remettent en cause, cette volonté de mettre en commun ce pour quoi ils se sont engagés.

Candidats au conseil d'administration :

Géraldine Grépon, Marc Hermet, Claude Valencia.

Les rapports : moral, financier, administratif sont votés à l'unanimité
Quorum exigé pour 110 adhérents à jour de cotisation : 56 personnes.

Election du conseil d'administration

Les candidats démissionnaires et ayant émis le vœu de se représenter sont réélus à l'unanimité.

Le conseil d'administration a ensuite procédé à l'élection de son nouveau bureau.
Pascal Byè démissionnaire de son poste de président, ce dernier était à pourvoir.
Candidat au poste de président : Alain Vayssié.

Président d'honneur :.....Robert Soursous
.....Pascal Byè

Président :..... Alain Vayssié
Vice présidente :..... Géraldine Grépon
Vice président : Gilles Raffy
Trésorier :.....Ron Brus
Trésorier adjoint : Guy Caussanel
Secrétariat :..... .Bénédicte Vinel.
Secrétariat adjoint :..... Sylvie Chiminello.

Experts et référents communaux : Pierre Cassagnes(Brengues), Guy Caussanel (St Sulpice), Will Van Der Knaap(Cabrerets), Jacou Van Delft (Sauliac), Marc Hermet (Figeac), Gérard Ségala (Camboulit), Denis Daynac (Boussac) Claude Valencia (Espagnac St Eulalie), Suzy Wilson et Francine Herbin (Marcilhac).
Vote à l'unanimité.

Alain Vayssié a donc été élu nouveau président de l'association « Sauvegarde du Célé ». Il devait dans un discours émouvant rendre hommage à l'immense travail de Pascal Byè. En présentant son programme pour l'année 2012-2013, on notait qu'il s'inscrirait à quelques variantes près dans le droit fil de la voie ouverte par Pascal Byè, notamment pour les trois dossiers essentiels :

- Les baignades au naturel,
- Le milieu aquatique et environnemental,
- La qualité de l'eau de Conduché à Figeac,

Enfin, il a exprimé le souhait de rencontrer chaque maire dans leur commune. Il souhaite évaluer avec eux les actions légitimes à mener qui seront présentées à l'assemblée générale 2013. Nous devons étendre notre influence au dessus de Figeac et augmenter le nombre des adhésions sur le Haut Célé.

La séance s'est terminée vers 18h30 suivie d'un buffet offert par l'association.

Rédaction : Bénédicte Vinel, secrétaire